



No de résolution
ou annotation

Procès-verbal du Conseil de la Municipalité de Sainte-Luce (Québec)

Province de Québec
MRC de La Mitis
Municipalité de Sainte-Luce

Séance ordinaire des membres du conseil tenue au lieu ordinaire des séances, le lundi 13 novembre 2017 à 20 h, à laquelle sont présents et forment quorum sous la présidence du maire, madame Maïté Blanchette Vézina, les conseillers Gaston Rioux, Roch Vézina, Stéphanie Gaudreault, Karine Ayotte, Micheline Barriault et Rémi-Jocelyn Côté. Le directeur général et secrétaire-trésorier, monsieur Jean Robidoux est également présent.

ORDRE DU JOUR

1. Ouverture de la séance
2. Ajournement de la séance

1. Ouverture de la séance

Suite à l'assermentation des membres du conseil, madame la maire, madame Maïté Blanchette Vézina procède à l'ouverture de la séance.

2. Ajournement de la séance

Considérant que les membres du Conseil n'ont pu prendre connaissance des différents sujets de l'ordre du jour prévu pour cette séance du conseil, il est proposé par monsieur Rémi-Jocelyn Côté et unanimement résolu d'ajourner la présente séance au lundi 20 novembre 2017 à 20 h.

Je, Maïté Blanchette Vézina, atteste que la signature du présent procès-verbal équivaut à la signature par moi de toutes les résolutions qu'il contient au sens de l'article 142 (2) du Code municipal.

Maïté Blanchette Vézina
Maire

Maïté Blanchette Vézina
Maire

Jean Robidoux
Directeur général et sec.-trésorier

2017-11-264